



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **MELIXIA SA**, Rue du Borgeaud 10B, 1196 Gland
2. Délai pour contester l'état de collocation:
01.12.2017 jusqu'au 21.12.2017
3. **Remarques:** 2ème dépôt de l'état de collocation, conformément aux art. 66 et 69 OAOF, à la suite de l'admission de deux créances tardives et à la modification d'une créance suite à une ouverture d'action contre l'état de collocation. Seules les créances nouvellement admises peuvent faire l'objet d'une contestation.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

03889683

